

ASSEMBLÉE NATIONALE
8 janvier 2022

ADOPTION - (N° 4607)

AMENDEMENT

N ° CL67

présenté par
Mme Pouzyreff et Mme Jacqueline Dubois

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 13, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.